



SECTION CÔTE D'AZUR

Site Internet SU : su.caz.fr

SU 06 / 18

Nice, le 10 novembre 2018,

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Après la disette, il est temps de passer à une juste redistribution !

Le constat :

L'inflation sur la période 2014 – 2017 a été de 1,7 %.

Sur la même période, les augmentations générales dans la branche Caisse d'Épargne représentent 0,6 %.

La loi :

Les ordonnances MACRON renforcent la négociation au sein de l'entreprise et stipulent que **la négociation salariale doit s'effectuer dans l'entreprise.**

La CECAZ :

La CECAZ a plus que doublé ses résultats sur le dernier Plan d'Orientation Stratégique malgré la forte diminution des effectifs (environ 12 %).

La situation :

Un nouveau et ambitieux Plan d'Orientation Stratégique (2018-2020) commence cette année avec une nouvelle diminution des effectifs.

Un nouveau Directoire a été mis en place fin avril.

Le dernier taux d'inflation communiqué par l'INSEE pour 2018 est de 2,3 %.

Notre analyse :

La réussite d'une entreprise ne peut pas se faire sans l'implication de ses salariés.

Les résultats exceptionnels de ces dernières années en sont la preuve.

La réussite du nouveau POS ne pourra pas se faire sans une forte implication de l'ensemble des salariés.

Cette implication ne pourra pas continuer sans un juste retour des efforts consentis depuis des années.

Le Syndicat Unifié sera force de proposition, comme à son habitude, lors de la prochaine NAO qui va démarrer en fin d'année.

La situation des Caisses est très disparate et il y a très peu de chance pour que la négociation de Branche Caisse d'Épargne propose une augmentation générale.

Nous proposerons lors de cette négociation une augmentation générale des salaires et demanderons à nos Dirigeants en contrepartie de ne pas appliquer la recommandation de Branche.

La loi s'impose à tous, notre Directoire ne peut pas prendre dans les ordonnances MACRON juste ce qui l'arrange !

Pour autant, un rapport de force est donc indispensable, d'autres entreprises (Air France notamment 4% d'augmentation générale) démontrent que lorsque les syndicats sont unis et déterminés tout est possible.

La NAO qui s'engage n'aboutira favorablement que si vos représentants sont poussés par l'ensemble du personnel. Du technicien des services support et des conseillers commerciaux qui trop souvent se rapprochent dangereusement du seuil de pauvreté aux cadres qui pour la plupart voient leur pouvoir d'achat se détériorer année après année, plus encore en prenant en compte le salaire horaire.

Le Bureau du Syndicat Unifié